

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article1037>



# Après plus d'un mois de mobilisation, où en est-on dans les établissements des Hauts-de-Seine ?



- EDUCATION EN LUTTE !  
Date de mise en ligne : mardi 18 mars 2014  
- Archives 2014-2020

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

## Après plus d'un mois de mobilisation, où en est-on dans les établissements des Hauts-de-Seine ?

En marge du groupe de travail relatif aux mesures de création/suppression de postes organisé ce jour par la Direction académique des Hauts-de-Seine, les organisations CGT Educ'Action, FNEC FP FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education & SE-UNSA ont fait le point sur la situation dans les établissements des Hauts-de-Seine, après plus d'un mois de mobilisation.

Des dizaines de collèges & lycées des Hauts-de-Seine ont pendant plus d'un mois conduit une grève historique dans ce département, manifestant à trois reprises - chaque fois plus nombreux - au Ministère pour exiger une dotation ministérielle a minima de 2000 heures permettant de maintenir les taux d'encadrement actuels.

Durant cette mobilisation, les personnels avec leurs organisations syndicales ont été systématiquement confrontés, d'une part, à un refus de discussion des autorités hiérarchiques (Recteur, Ministre), d'autre part, à une campagne de désinformation de la Direction académique (communication de chiffres délibérément erronés à destination des parents d'élèves), ce qui est inacceptable.

En dépit de ces blocages, la mobilisation des personnels, des parents & des lycéens a permis d'obtenir plus de 1000 heures (1) de la Direction académique des Hauts-de-Seine, essentiellement dans les établissements qui ont déclenché un mouvement de grève.

Le rapport de force a payé, la grève a payé, l'unité d'action a payé :  
c'est l'enseignement de cet intense mois de mobilisation

Néanmoins, de nombreuses inquiétudes subsistent :

de nombreux établissements n'ont perçu aucune augmentation de leurs moyens horaires ;  
les ajustements de moyens horaires fin juin sont compromis (il ne reste que 258,54 heures sur les 1334 initialement comprises dans la « réserve » départementale) alors que le Recteur a lui-même reconnu, lors du CTA du 10 mars, qu'il sera nécessaire d'ouvrir des classes à la rentrée ;  
la détérioration du taux d'encadrement (H/E) entraîne mécaniquement des mesures de suppression de postes dans les établissements ;  
les moyens de l'éducation prioritaire dans les Hauts de Seine n'ont pas été augmentés.

***La détermination des organisations syndicales comme celle des personnels reste intacte : nous ne laisserons pas le potentiel éducatif se détériorer dans le département des Hauts-de-Seine.***

(1) 844,95 heures dans les collèges et 230,51 heures dans les lycées - soit un total de 1075,46 heures - ont été officiellement réintroduites dans les établissements des Hauts-de-Seine, depuis le projet initial des dotations horaires globales (DHG) présenté par la Direction académique lors du groupe de travail du 20 janvier dernier.